sité. Je lis dans le rapport de Lord DURHAM:

L'union pour la désense commune est le lien qui relie tous les grands états du monde, et jamais Pareille union n'a été plus nécessaire qu'entre ces diverses colonies.

(Ecoutez! écoutez!)

Et, finalement, que nous propose-t-on pour remplacer cette union si elle est rejetée? Rien de micux; et alors pourquoi perdre une occasion qui, peut être, ne se représentera jamais? Les membres d'une même famille ne doivent-ils pas s'unir dans le succès comme dans les revers? Par Cette union, nous développons nos relations commerciales, nous pourvoyons à notre défense commune et nous régions les diffioultés qui existent entre le Haut et le Bas-Canoda. (Ecoutez!) Je suis donc en faveur du Projet, mais je crois que les populations qu'il affecte doivent être consultées. Voterai donc contre la question préalable, me reservant le droit de voter pour l'amendement de l'hon. membre pour Peel, qui a pour objet appel au peuple. (Applaudissements.) Si cet amendement est rejeté, je voterai pour la motion principale.

Le débat est alors ajourné.

JEUDI, 9 mars 1865.

M. D. FORD JONES reprend en ces termes les débats ajournés : - M. d'ORATEUR : le me lève dans le but de me prononcer sur les résolutions relatives à la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Ce n'est pas sans éprouver un bien grand embarres que j'aborde cette question, qui ronferme de si grands intérêts, et qui va être la source de conséquences ou désastreuses ou avantageuses pour le pays; mais, pour moi-même et pour ceux que je représente ici, je me fais un devoir d'exprimer mes opinions sur cette mesure avant de donner ma voix. Je m'y trouve d'autant plus oblige que que je ne puis donner mon adhésion au projet dans son entier, et cela par rapport à quelques uns de ses détails, auxquels je refuse mon appui.

L'Hon, M. HOLTON—Ecoutes ! écoutes ! M. JONES—Que co soient les hon. ministres actuels qui composent le cabinet, que nous ayons un gouvernement de parti ou de Coalition, cela n'influe en rien sur ma

manière de juger la question. Il faut juger le projet selon ses mérites, l'examiner et le voter dans son ensemble. (Ecoutez! écoutes!) Voilà pourquoi je trouve que le gouvernement a pris des mesures sages autant qu'honnêtes pour le faire adopter. (Ecoutez! A mon avis, il mérite qu'on écoutez!) l'approuve d'avoir pris des mesures pour faire se terminer ces débats, qui durent depuis plusicurs semaines, et pendant lesquels, je dois le dire, les hon. messieurs de l'autre côté n'ont fait qu'une opposition très factieuse. A tout instant ils se sont levés pour faire des motions sur telle et telle chose, qui détournaient la chambre du véritable sujet en délibération, et qui l'ont ainsi inutilement empêchée de rendre sa décision. Avant hier soir encore, pendant qu'un membre se levait pour prendre la parole, ils se sont écriés qu'il était trop tard et ont demandé l'ajournement des débats; eh! bien, après que cela leur eut été accordé, ils perdirent deux ou trois heures à proposer des amendements à cette motion d'ajournement. Remarquez aussi que cette conduite a été le fait d'hon. députés qui connaissent parfaitement les règles de cette chambre et qui savaient parfaitement que ces motions n'étaient pas dans l'ordre. (Ecoutez! écoutez!) Telle a été la conduite des hon. messieurs qui siégent de l'autre côté. Devant ces faits, quelle a été la conduite du gouvernement? N'a-t-il pas donné avis d'une motion-que l'opposition factionse de l'autre côté a empêshé de mettre aux voix—à l'effet de prolonger le temps de la discussion en la faisant commencer à trois heures de l'après-midi au lieu de sept heures du soir? Nous avons débattu la question pendant des semaines, et bien que les hon. messieurs de l'autre côté aient toujours été présents, ils n'ont pas proposé un seul amendement; mais la question préalable n'a pas été aussitôt proposée qu'ils ont fait entendre le cri qu'on voulait les baillonner. Même après que la chambre eut commencé à trois heures à discuter cette question, l'un après l'autre ces hon. messieurs so sont plu à y mettre obstacle, à faire perdre le temps dans l'espérance de voir sourdre quelque chose qui put tourner contre la projet, et cette espérance s'est enfin réalisée selon leur désir sous forme de nouvelles reques du Nouveau-Brunswick; or, comme ils doivent être maintenant satisfaits, j'espère qu'ils ne retarderont plus le vote. (Ecoutes!) Dans la discussion d'un sujet comme celui-ci, je ne vois pas qu'il soit nécessaire d'exhumer les